

## CTL du 12/04/2022

Administration

V Gabelle, F Lechevalier, C Leray, K Périgaud, F Dauvergne, F De-Assis

Secrétariat assuré par M Froment et S Toulzac

### **Déclaration liminaire au CTL du 12/04/2022**

*Madame la Présidente,*

*Vous nous convoquez afin d'utiliser cette manne quasi providentielle, le budget d'amélioration du cadre de vie au travail.*

*Rappelons qu'alors les agents demandaient, depuis de nombreux mois, une reconnaissance de leur engagement pendant la pandémie, plus généralement une revalorisation du point d'indice, et surtout l'arrêt des suppressions d'emploi devenues insupportables.*

*Ainsi, le 06/10/2021, la Direction Générale décidait d'attribuer une prime de reconnaissance, et sortait du « chapeau », ce budget non reconductible.*

*FO DGFIP 87 rappelle que ces crédits sont justes des crédits de fonctionnement non utilisés qu'il ne fallait pas perdre !*

*Pour FO DGFIP 87, ces crédits doivent profiter à l'ensemble des agents, et les remontées des services démontrent que les agents ont de véritables besoins auxquels il devient urgent de répondre par tous les moyens !*

Après lecture des liminaires par FO et la CGT, la Directrice s'est braquée quant au souhait d'accorder des bons d'achat à l'ensemble des agents pour utiliser ce budget au motif que cela ne rentrait pas dans le cadre des directives de la Direction Générale.

Pour FO, il était hors de question de laisser s'échapper « le magot » qui s'élève à 63 632 €.

Chacun étant revenu à la raison, le CTL a pu commencer.

Un seul sujet à l'ordre du jour : l'amélioration du cadre de vie au travail qui fait suite à 2 groupes de travail pour pré-valider les dépenses envisagées par ce budget qui s'axe sur 4 lignes de dépenses :

- le cadre de vie au travail
- sensibilisations aux innovations technologiques
- démarche éco-responsable
- responsabilité sociale de la DGFIP

Cadre de vie au travail			
Salon de jardin pour les sites de Bessines, Bellac, St-Junien et St-Yrieix-la-Perche			
Ballons-sièges	Volets roulants à Bellac	Éclairage led à Bellac	Plantes vertes
Cadres photo	Massage strechlab	Patères sanitaires	Porte-documents
Baby-foot sur les sites de cruveilhier, montmailler et montesquieu			
sensibilisations aux innovations technologiques			
Stylets achetés par 1000			
démarche éco-responsable			
Mugs ou gourdes		Sèche-mains pour St-Junien	
responsabilité sociale de la DGFIP			
Boîtes à livres sur Montmailler et Cruveilhier		Sensibilisation handicap	
Action de cohésion : repas, activité organisée par le chef de service pour l'ensemble des agents – il s'agit de faire vivre le collectif – la dotation est de plus de 30 € par personne			
D'autres projets ont été retenus si des crédits supplémentaires étaient alloués en seconde vague			
Sacs à dos pour transporter les ordinateurs		Auvents à Bessines et St-Junien et siaccord du propriétaire	
Achat complémentaire de sièges ballons		Achat complémentaire de poste-documents	

Ainsi, l'ensemble des dépenses retenues peuvent être financées ; le budget est même dépassé de 5 000 €.

**Vote :**

Pour : FO – CFDT/CFTC – Solidaires  
 abstention : CGT

Vos représentantes titulaires au CTL :

Lydie PEYRICHOUT  
 Christophe MARTIN

**BULLETIN  
 D'ADHESION**



NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

N° DGI ou N° AGORA : \_\_\_\_\_ ADRESSE MÈL : \_\_\_\_\_

GRADE : \_\_\_\_\_ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : \_\_\_\_\_ %

AFFECTATION : \_\_\_\_\_

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu